



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2070234
dossier lié n° 2060120

Maisons-Alfort, le 18 mai 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
AROLLE, n° intrant 2070234**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 04/05/2007 d'un dossier, déposé par BASF AGRO, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AROLLE.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence BELL, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°2060120, est en cours de validité jusqu'en 2016 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour AROLLE est bien strictement identique à celle déclarée pour BELL ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AROLLE, présentée par BASF AGRO, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit BELL.

Pascale BRIAND